



**IMPORTANCE ET PRIORITÉ DU FRANÇAIS
POUR LA POPULATION QUÉBÉCOISE :
UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE
RÉSUMÉ**

Par Michel Pagé
et Charles-Étienne Olivier
Juin 2012

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Québec 

CONSCIENCE LINGUISTIQUE ET USAGE DU FRANÇAIS

Importance et priorité du français pour la population québécoise : une étude exploratoire RÉSUMÉ

Présentation de l'enquête

Dans la foulée de son étude parue en 2008 portant sur le rapport qu'entretiennent les jeunes Québécois avec le français et les autres langues, le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a mené une recherche d'envergure auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population québécoise. Intitulée Conscience linguistique et usage du français (CLUF), cette enquête a été menée auprès de quelque 6700 répondants entre janvier et mai 2010. Elle vise à répondre aux questions fondamentales suivantes : quelles perceptions ont les Québécois de l'importance des langues? À quel point sont-ils d'accord avec la priorité du français dans la société québécoise? Quels usages réels font-ils du français et de l'anglais dans diverses situations de communication publique? Quels liens peut-on observer entre l'importance perçue des langues, l'accord avec la priorité du français et les usages linguistiques? Une attention particulière est consacrée à l'examen des différences entre les jeunes de moins de 35 ans et leurs aînés selon ces dimensions. Le premier volet de cette enquête, dont les résultats sont présentés dans ce résumé, porte spécifiquement sur deux aspects :

- la perception de l'importance du français et de l'anglais par la population dans plusieurs contextes ou situations;
- l'accord ou le désaccord de la population avec la priorité que devrait avoir le français dans diverses situations de communication publique.

Perception de l'importance du français et de l'anglais

Sept paires de questions de l'enquête CLUF ont été utilisées pour mesurer la perception de l'importance relative du français et de l'anglais dans l'espace public au Québec. Ces paires de questions ont été regroupées de façon à mesurer cette perception dans différents types de contextes et de situations. Quatre domaines ont ainsi été définis : domaine sociétal, domaine social, domaine de la réussite et domaine du statut sociolinguistique. Pour chacun de ces domaines, un Indice relatif d'association langues-domaines (IRALD) a été créé afin de quantifier l'importance relative de ces deux langues au regard des domaines touchés. Il s'agit d'un indice catégoriel qui classe la population à l'aide des trois catégories suivantes : Français (perception de la plus grande importance du français), Anglais (perception de la plus grande importance de l'anglais), Égal (perception d'une égale importance des deux langues). La catégorie où s'insère un individu est déterminée par le niveau de sa réponse aux deux questions d'une paire (ou aux quatre questions de deux paires), l'une visant le français et l'autre, l'anglais.

Domaine sociétal

Le domaine sociétal concerne l'état des choses en ce qui a trait à la société en tant qu'entité et à ce qui la constitue en tant que telle, soit l'organisation et le fonctionnement des institutions de toutes sortes, politiques, économiques, culturelles, etc. Deux paires de questions ont été retenues pour concevoir l'IRALD de ce domaine :

Pour être vraiment Québécois, quelqu'un doit-il parler français... / anglais...¹

Pour le bon fonctionnement de la société québécoise, faut-il que tout le monde parle français... / anglais...¹

Domaine social

Le domaine social concerne les relations interpersonnelles vécues dans les interactions survenant au cours des rencontres de toutes sortes au sein de la société. Pour créer l'IRALD de ce domaine, deux paires de questions ont été utilisées :

Avec les immigrants qui commencent à apprendre le français, devrait-on parler français... / anglais...¹

Pour avoir une vie sociale intéressante au Québec, il est préférable de pouvoir parler français... / anglais...²

Domaine de la réussite

Le domaine de la réussite touche la réussite en tant que reconnaissance des compétences et atteinte d'objectifs personnels. En l'occurrence, c'est la perception qu'ont les gens de l'importance des langues française et anglaise dans l'accession à la réussite dans la société québécoise, notamment sur le plan professionnel, qui était visée. L'IRALD de ce domaine a été calculé à l'aide des deux paires de questions suivantes :

Les enfants québécois réussiront mieux dans la vie s'ils peuvent parler français... / anglais...²

Pour décrocher un bon emploi au Québec, il est nécessaire de parler français... / anglais...²

Domaine du statut sociolinguistique

Finalement, le statut sociolinguistique a été défini comme la valorisation personnelle associée à l'usage des langues. Dans le contexte de l'enquête, il fait référence plus particulièrement à ce sentiment de valorisation (ou de dévalorisation) lié à l'usage du français ou de l'anglais. L'IRALD de ce domaine a été produit à l'aide d'une seule paire de questions :

C'est valorisant au Québec de savoir parler français ... / anglais ...²

1. Les choix de réponses sont : tout le temps...souvent...quelquefois...jamais...

2. Les choix de réponses sont : tout à fait d'accord...plutôt d'accord...plutôt en désaccord...tout à fait en désaccord...

Accord ou désaccord avec la priorité du français

Le deuxième volet du rapport tente d'évaluer l'accord ou le désaccord de la population avec la priorité que devrait avoir le français dans trois types de contextes. Pour ce faire, six questions de l'enquête CLUF ont été utilisées. Deux de ces questions concernent la communication du gouvernement du Québec avec, d'une part, les citoyens lorsque celui-ci a l'initiative de la communication et avec, d'autre part, les entreprises du Québec. Deux autres questions concernent la langue dans laquelle devrait s'amorcer la communication, d'abord, entre un commerçant et un client (langue d'accueil), ensuite, entre des personnes qui ne se connaissent pas et qui se rencontrent dans un lieu public. Enfin, deux autres questions touchent la capacité à communiquer en français. L'une porte sur la connaissance de cette langue par tous les résidents du Québec, l'autre porte sur son apprentissage prioritaire par les immigrants non francophones. Finalement, un Indice de l'accord avec la priorité du français (IAPF) a été créé pour quantifier les réponses obtenues. Plus l'IAPF est élevé, plus la sous-population prise en considération est d'accord avec la priorité du français. Les questions sont les suivantes³ :

Selon vous, le gouvernement du Québec devrait-il communiquer avec les entreprises du Québec en français seulement?... en français ou en anglais à la demande de l'entreprise?...

Lorsque le gouvernement du Québec envoie un formulaire à des personnes dont il ne connaît pas la langue préférée, devrait-il envoyer un formulaire bilingue français-anglais?... d'abord un formulaire en français et ensuite, sur demande, un formulaire en anglais?... un formulaire en français seulement?...

En général, lorsqu'un client entre dans un magasin, si le commerçant ne connaît pas la langue préférée du client, le commerçant devrait-il saluer le client en français et en anglais?... d'abord en français?... d'abord en anglais?...

Imaginez que, dans un lieu public, des personnes de langue française et des personnes d'une autre langue qui ne se connaissent pas se rencontrent. Devraient-elles commencer la conversation d'abord en français?... indifféremment en français ou en anglais?... d'abord en anglais?...

Toute personne qui demeure au Québec devrait savoir parler le français.⁴

L'immigrant qui s'établit au Québec devrait apprendre le français en premier.⁴

3. Les réponses soulignées sont considérées comme étant en accord avec la priorité du français.

4. Les choix de réponses sont : tout à fait d'accord...plutôt d'accord...plutôt en désaccord...tout à fait en désaccord.

Principaux résultats et conclusions

Première conclusion : consensus et divergence au sujet de l'importance et de la priorité du français

Il y a un consensus dans la population étudiée au sujet de la priorité du français dans la communication en public et de l'importance du français par rapport à l'anglais dans la participation à la vie collective (domaines sociétal et social).

L'Indice de l'accord avec la priorité du français (IAPF) montre qu'il y a un consensus au sujet de la priorité que le français devrait avoir dans diverses situations de communication publique.

- Plus spécifiquement, la majorité de la population considère que la communication dans un lieu public entre des personnes de langue française et des personnes d'une autre langue qui ne se connaissent pas devrait commencer en français (67,0 %). De plus, une majorité estime aussi que si un commerçant ne connaît pas la langue préférée du client qui entre dans son magasin, il devrait le saluer d'abord en français (79,8 %). De même, une forte majorité est d'accord avec le fait que toute personne qui demeure au Québec devrait savoir parler le français (95,1 %) et que l'immigrant qui s'établit au Québec devrait apprendre le français en premier (92,4 %).
- Toutefois, lorsqu'il s'agit de la communication du gouvernement québécois avec les entreprises du Québec, plus de 60 % des Québécois estiment que la langue utilisée devrait être le français ou l'anglais, à la demande de l'entreprise. En ce qui concerne la communication du gouvernement québécois par voie de formulaires avec les individus dont il ne connaît pas la langue préférée, la majorité de la population (55,6 %) est d'avis que l'Administration devrait envoyer des formulaires bilingues français-anglais.

Lorsqu'il est question du domaine sociétal et du domaine social, les résultats révèlent qu'une forte majorité de la population perçoit généralement que le français est plus important que l'anglais (73,8 % et 77,9 %). Pour ces deux domaines, une minorité perçoit plutôt que le français et l'anglais sont d'égale importance (23,6 % et 17,7 %). Autrement dit, pour marquer l'appartenance à la société québécoise, pour contribuer au bon fonctionnement de celle-ci (domaine sociétal), pour avoir des relations sociales intéressantes et pour communiquer avec les immigrants qui sont en situation d'apprentissage du français (domaine social), le français est senti comme la langue la plus importante.

Comparativement aux allophones non francotropes⁵, les francophones sont proportionnellement plus nombreux à percevoir que le français est plus important que l'anglais dans les domaines sociétal et social ainsi que dans le domaine du statut sociolinguistique. De plus, de toute la population, les francophones de langue maternelle sont ceux qui sont le plus en accord avec la priorité du français.

Toutefois, l'importance relative des langues est perçue fort différemment selon qu'il s'agit de la vie collective ou de la vie individuelle.

- En ce qui concerne la vie collective (domaines sociétal et social), l'enquête révèle qu'une majorité de francophones et d'allophones francotropes favorisent une vie collective en français. Pour le domaine sociétal, l'égalité importance des langues prédomine chez les anglophones. L'égalité importance des langues ainsi que la prédominance du français sont équivalentes et au premier rang chez les allophones non francotropes. Pour le domaine social, les francophones et tous les allophones perçoivent majoritairement le français comme plus important. La majorité des anglophones perçoit que le français est soit plus important que l'anglais, soit aussi important que l'anglais. Il est donc notable que seule une faible minorité de la population, toutes langues maternelles confondues, perçoit que l'anglais est plus important que le français.

Lorsqu'il est question de la vie individuelle (domaines de la réussite et du statut sociolinguistique), les choix sont plus diversifiés.

- En matière de réussite (domaine de la réussite), le français et l'anglais sont perçus comme d'égal importance par un tiers de la population, le français est perçu comme plus important que l'anglais par le deuxième tiers et l'anglais est perçu comme plus important que le français par un autre tiers. Si l'on considère l'ensemble de la population, la perception générale est que, pour réussir dans la vie au Québec, le français et l'anglais sont deux langues importantes. On constate une disproportion entre le pourcentage de la population qui perçoit l'anglais comme plus important que le français (34,1 %) dans le domaine de la réussite et le pourcentage de travailleurs du Québec utilisant le plus souvent l'anglais au travail en 2006 (17,1 %)⁶. Rappelons que le domaine de la réussite réunit deux questions qui couvrent, d'une part, la réussite future des enfants et, d'autre part, l'obtention d'un bon emploi. Dans ces deux cas, la plus grande partie de la population perçoit le français et l'anglais comme d'égal importance. On remarque que la perception selon laquelle l'anglais est plus important que le français arrive en deuxième position lorsqu'il est question de la réussite future des enfants, tandis que c'est la perception inverse qui obtient la deuxième place quand il s'agit d'obtenir un bon emploi. Une des interprétations possibles de ces résultats est qu'une partie de la population perçoit que l'anglais sera plus important pour réussir dans l'avenir qu'il ne l'est actuellement. Une autre interprétation plausible est que la question sur la

5. Le terme *francotrope* désigne des individus provenant d'un pays ou État membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (à l'exception de la Grèce), d'un pays ou État dont la langue officielle est une langue latine (à l'exception de l'Italie) ou de l'Algérie.

6. Statistique Canada.

réussite future des enfants aurait été souvent interprétée de manière très large, sans nécessairement tenir compte de la situation strictement québécoise. Ainsi, une partie de la population aurait répondu de façon à tenir compte du plus large spectre de possibilités sur les plans personnel et professionnel, ce qui inclut une mobilité professionnelle à l'échelle internationale.

- En ce qui concerne la valorisation associée à l'usage des langues (domaine du statut sociolinguistique), l'anglais n'est perçu comme plus important que par une très petite proportion de la population (7,1 %); c'est la perception de la plus grande importance du français (41,5 %) ou la perception de l'égale importance des langues (51,4 %) qui rallient le plus grand nombre. De plus, les résidents de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal perçoivent qu'il est aussi valorisant de parler français que de parler anglais au Québec (54,9 %). Finalement, chez les résidents du Québec hors de la RMR de Montréal, la perception de l'égale importance des langues reçoit une adhésion similaire à la plus grande importance du français par rapport à l'anglais (49,4 % et 44,4 %).

Deuxième conclusion : comparaison des jeunes avec leurs aînés

En général, les jeunes de 18 à 34 ans se distinguent peu de leurs aînés au sujet de l'importance relative accordée au français et à l'anglais et quant à la priorité accordée au français :

- L'âge ne coïncide avec aucune différence significative relativement à la langue perçue comme plus importante pour ce qui est du domaine sociétal et du domaine du statut sociolinguistique. Cependant, des analyses plus poussées révèlent quelques légères différences à propos du domaine de la réussite et du domaine social. Pour le domaine de la réussite, les jeunes francophones sont proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à percevoir que le français est plus important que l'anglais (35 % contre 32 %). De même, les jeunes anglophones sont proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à percevoir le français comme plus important que l'anglais (45 % contre 32 %). Pour le domaine social, les jeunes de l'île de Montréal sont un peu moins nombreux que leurs aînés à percevoir le français comme plus important (64 % contre 70 %) et un peu plus nombreux à percevoir l'anglais comme plus important (9 % contre 6 %). De plus, les jeunes de l'extérieur de la RMR de Montréal sont moins nombreux que leurs aînés à percevoir une égale importance des deux langues (10 % contre 14 %).
- Les jeunes sont majoritairement en accord avec la priorité du français, bien qu'un peu moins que leurs aînés (IAPF : 0,65 contre 0,72). Plus spécifiquement, les jeunes sont moins en accord que leurs aînés, d'une part, avec la priorité que devrait avoir le français lorsqu'il s'agit, pour le gouvernement du Québec, d'envoyer un formulaire à des personnes dont il ne connaît pas la langue préférée (37,5 % contre 47,0 %) et, d'autre part, lorsqu'il s'agit de l'amorce d'une conversation dans un lieu public entre des personnes de langue française et des personnes d'une autre langue qui ne se connaissent pas (55,7 % contre 71,5 %). De plus, comparativement à leurs aînés, proportionnellement moins de jeunes estiment que

toute personne qui demeure au Québec devrait savoir parler le français (92,9 % contre 95,9 %) et que l'immigrant (non francophone) qui s'établit au Québec devrait apprendre le français en premier (89,8 % contre 93,4 %).

Troisième conclusion : différences entre les allophones

Lorsqu'il est question de l'importance accordée au français, les perceptions des allophones sont distinctes selon qu'il s'agisse d'allophones francotropes ou d'allophones non francotropes. Les perceptions des allophones francotropes suivent de près celles des francophones de langue maternelle, mais elles se distinguent significativement de celles des allophones non francotropes dans la plupart des cas. Les perceptions des allophones non francotropes se rapprochent davantage de celles des anglophones de langue maternelle; c'est-à-dire que les premiers perçoivent le français comme étant autant ou moins important que les seconds. Ce profil de résultat est le même lorsqu'il s'agit de la priorité du français.

Quatrième conclusion : différences régionales

Les résultats révèlent des disparités entre les perceptions des résidents de l'île de Montréal, de sa couronne et du reste du Québec, sur la base desquelles il serait cependant inadéquat de conclure à une fracture de la société québécoise. Les Québécois qui perçoivent une plus grande importance du français sont proportionnellement plus nombreux dans le reste du Québec que dans la couronne et dans l'île de Montréal pour les domaines sociétal et social. Toutefois, dans chacune des régions, une majorité de la population perçoit le français comme plus important que l'anglais dans ces domaines. Dans l'ensemble du Québec – excluant la RMR de Montréal –, le français est perçu comme plus important que l'anglais pour le statut sociolinguistique, mais dans l'Île et la Couronne, c'est la perception d'une égale importance des langues qui prédomine. Concernant l'accord avec la priorité du français, l'IAPF est moins élevé dans l'île (0,63) que dans la couronne de Montréal (0,72) et le reste du Québec (0,73), mais les personnes qui accordent la priorité au français sont majoritaires dans toutes les régions. Plus spécifiquement, pour toutes les questions composant l'IAPF, les résidents de l'île de Montréal sont proportionnellement moins nombreux que les résidents du Québec hors RMR de Montréal à être en accord avec la priorité du français. Toutes régions confondues, la majorité de la population est en accord avec la priorité du français quand il est question de la langue d'accueil dans les commerces et de celle dans laquelle s'amorce la communication dans un lieu public entre des francophones et des personnes dont le français n'est pas la première langue. La majorité de la population est également en accord avec la priorité du français lorsqu'il s'agit de son apprentissage par les immigrants non francophones et de la connaissance de cette langue par tous les Québécois. Cependant, la majorité de la population de toutes les régions n'est pas en accord avec la priorité du français en ce qui a trait à la communication du gouvernement du Québec avec les entreprises et les individus.

Cinquième conclusion : lien entre l'Indice relatif d'association langues-domaines (IRALD) et l'Indice de l'accord avec la priorité du français (IAPF)

Les deux indices (l'IRALD et l'IAPF) mesurés dans ce rapport sont, la plupart du temps, concordants. En effet, la perception d'une plus grande importance du français (IRALD) coïncide généralement avec un plus grand accord avec la priorité du français (IAPF). En d'autres termes, pour la plupart des domaines et pour la majeure partie de la population, plus on perçoit le français comme plus important que l'anglais, plus on accorde la priorité au français dans les situations ou les contextes visés par les questions du sondage.

En terminant, il est important de préciser que ce résumé ne reprend pas tous les résultats détaillés que l'on peut trouver dans l'étude complète.

*Conseil supérieur
de la langue
française*

Québec 

800, place D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
Téléphone : 418 643-2740
Télécopieur : 418 644-7654
Courriel : cslf@cslf.gouv.qc.ca

www.cslf.gouv.qc.ca